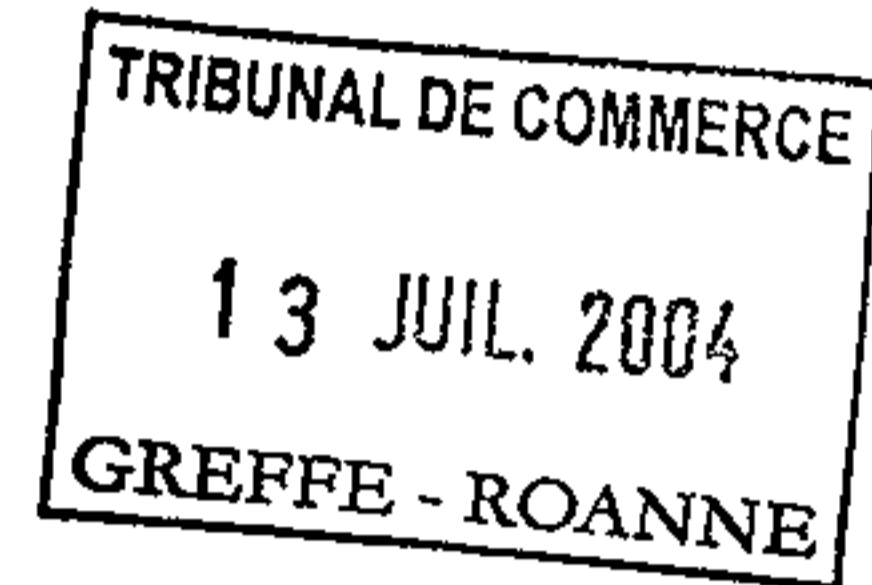


Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Expert comptable
Inscrit au tableau de l'ordre de la région de Lyon

Expert judiciaire
Près la Cour d'Appel de Lyon

GÉRARD BLANC
COMMISSAIRE AUX COMPTES



SA EXCO FIDOGEST

Au capital Social de 450.000 euros

Siège social : 6 Rue Molière
42300 ROANNE

978
23-7-04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SA EXCO FIDOGEST
Au capital Social de 450.000 EUROS

Siège social : 6 Rue Molière
42300 ROANNE
RCS ROANNE 407 180 538

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(Assemblée Générale Extraordinaire du 15 JUIN 2004)

En ma qualité de Commissaire Aux Comptes de la Société SA EXCO FIDOGEST et en application des dispositions prévues à l'Article L. 225-244 du Nouveau Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en FRANCE. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels (31 AOUT 2003) et la date de mon rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à ROANNE,
Le 28 MAI 2004

G. BLANC

Commissaire Aux Comptes